

Réunion du 4 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

MM. Emmanuel HANON, Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°5 POUR LE LOT 5 : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Vérification des installations électriques et gaz
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)
04	Prestations de nettoyage des vitres
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : DEKRA pour un montant estimatif de **16 040,20 € HT**
- Lot 2 : IUMANA pour un montant estimatif de **27 720,00 € HT**
- Lot 3 : DEKRA pour un montant estimatif de **2 160,00 € HT**
- Lot 4 : GROUPE APR pour un montant estimatif de **105 074,48 € HT**
- Lot 5 : HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de **98 372,00 € HT**
- Lot 6 : CHRONOFEU pour un montant estimatif de **7 572,10 € HT**
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de **20 706,50 € HT**

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société HERVE THERMIQUE SAS (64140 LONS) pour un montant estimatif de 98 372,00 € HT.

Le marché a fait l'objet de quatre précédents avenants.

L'avenant n°1 avait pour objet l'arrêt des prestations de maintenance des installations de chauffage et de ventilation au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX. L'interruption de ces prestations a entraîné une moins-value de 1 680,64 € HT du montant initial du marché. Après modification le nouveau montant du marché était de 96 691,36 € HT.

L'avenant n°2 avait vocation à préciser de nouvelles conditions applicables au contrat de maintenance, à savoir une prestation de remplissage en sel des 9 adoucisseurs selon devis n° 2641183-1 pour un montant HT de 616,00 € HT la prestation. L'introduction de cette prestation entraîne une plus-value de 616,00 € HT du montant initial du marché soit + 1 848,00 € HT pour les 3 ans (616 x 3). Le nouveau montant du marché était donc de 98 539,36 € HT.

L'avenant n°3 avait pour objet d'indiquer le montant du taux horaire de la main d'œuvre ainsi que le taux du coefficient de vente des pièces et matériaux acquittée par les fournisseurs concernés, ces informations n'ayant pas été renseignées dans l'acte d'engagement.

L'avenant n°4 avait pour objet d'indiquer le montant de la maintenance des climatiseurs des crèches de Sault de Navailles et Baigt-de-Béarn.

Le présent avenant n°5 a pour objet d'indiquer le montant de l'entretien des deux installations de climatiseur / chauffage mis en service cette année dans les déchetteries d'Arthez-de-Béarn et de Maslacq. Ce montant se décompose comme suit :

AVENANT CCLO CLIMATISATION CRECHE															
Libellé équipement	Détails	Quantité	Visites prévues aux mois de :												Montant annuel €HT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Déchetterie Arthez-de-Béarn															196.50
Unité extérieures climatisation	Mono split mural Atlantic	1				X					X				131.00
Unité intérieures climatisation	Mono split mural Atlantic	1				X					X				65.50
Déchetterie Maslacq															196.50
Unité extérieures climatisation	Mono split mural Atlantic	1				X					X				131.00
Unité intérieures climatisation	Mono split mural Atlantic	1				X					X				65.50
Total forfaitaire annuel en € HT															393.00

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 5.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT